

HACHEM SE REVELE A MOCHE PAR LE MERITE DE L'HUMILITE, EN FAVEUR D'ISRAËL

Il est écrit (Vayikra 1, 1) : « Hachem appela Moché, et lui parla, de la Tente d'assignation, en disant. » Rachi explique que le terme « appeler » exprime ici l'affection (de D. pour Moché). De même, l'expression « de la Tente d'assignation » signifie que la voix sortait du Saint des saints pour parvenir à la Tente d'assignation, puis s'arrêtait. Quant à « en disant », Rachi écrit : « Va leur dire des paroles sévères », c'est pour vous qu'Il me parle ! Il se trouve que jamais, pendant les trente-huit années pendant lesquelles Israël a erré dans le désert, la parole de D. ne s'est adressée exclusivement à Moché. »

Il y a lieu de se poser quelques questions. A première vue, pourquoi la voix a-t-elle dû passer par la Tente d'assignation pour parvenir à Moché, et n'est-elle pas parvenue directement à sa tente ? De même, pourquoi la lettre « aleph » du mot « Vayikra » est-elle plus petite que les autres ?

De plus, d'après le commentaire du Rav Yoël de Satmar sur Rachi, les paroles sévères ont généralement pour but de ramener les bnei Israël au repentir et de les inciter à s'améliorer, mais apparemment ici, il les a élevés en leur disant : « C'est pour vous qu'Il me parle ! »

Il précise également que toute cette explication est rapportée dans le Yalkout Chimoni (Vayikra) et s'en étonne en ces termes : « Il y a un débat surprenant dans ce qu'ajoute le Yalkout Chimoni : On aurait pu croire que D. parlait à Moché dans son propre intérêt, mais le terme « en disant » (leémor) vient nous apprendre qu'Il lui parlait non pas dans son intérêt personnel, mais pour celui d'Israël. On aurait pu penser qu'Il ne lui parlait que pour le peuple, mais le terme « leémor » indique que D. s'adresse à Moché pour lui-même également. » Quel est l'intérêt de savoir si D. parlait à Moché dans un but personnel ou seulement pour les besoins d'Israël ?

Voici quelques éléments d'introduction avant d'aborder notre explication. Bien connue est la grandeur de Moché Rabbeinou, père des prophètes, homme de D., qui nous a transmis et enseigné que la Torah ne peut être acquise que par l'homme qui s'y soumet, et que chacun a le devoir de ressembler à celui qui répond au critère du verset « lorsqu'un homme 'de vous' offrira un sacrifice », c'est-à-dire de se considérer tel un sacrifice (soi-même), s'annuler et s'incliner comme l'animal qui tend son cou pour être égorgé.

C'est ainsi que doit s'orienter l'étude assidue de la Torah : devenir sage et comprendre la volonté du Créateur sans, que D. nous en préserve, tirer une gloire personnelle de la Torah (Pirkei Avot 4, 5) mais plutôt humilité et soumission. Moché Rabbeinou a enraciné cette qualité en nous en réfléchissant sur la Torah et en se considérant comme rien, car il était humble, ainsi qu'il est dit : « Or, cet homme, Moché, était extrêmement humble. » (Bemidbar 12, 3)

On tire cet enseignement du fait que la lettre « aleph » est écrite en petit : de même que les jeunes enfants, au début de leur apprentissage de la lecture, commencent par l'étude du livre Vayikra, de même Moché Rabbeinou se considérait comme débutant dans l'étude. En effet, il avait tant d'amour pour les paroles de Torah que la petite

lettre, le « aleph », par laquelle commencent les jeunes enfants, était chère à ses yeux. Tel est le sens du terme « Vayikra » : « yékaro aleph (le aleph est important pour lui) » C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les enfants commencent par la paracheat Vayikra : pour que les paroles de Torah leur soient chères, comme elles l'étaient pour Moché, le maître des bnei Israël.

Cet aspect était poussé au point qu'avant sa mort, lorsqu'il transmet son enseignement aux bnei Israël, il dit : « Tu as commencé à rendre Ton serviteur témoin de Ta grandeur », c'est-à-dire qu'à l'âge de 120 ans, après avoir été « à proximité » de D. pendant quarante ans et avoir vu ce qu'aucun être humain n'avait vu (monter dans les cieux, sans manger ni boire, sans rien faire d'autre qu'étudier la Torah), il sent, malgré tout, qu'il commence à peine à saisir les paroles de D. Tel est le degré d'humilité de Moché Rabbeinou, comparable à la petite taille du « aleph ».

En approfondissant davantage, nous comprendrons que la constitution de la lettre « aleph » fait allusion au nom de D. Elle est en effet composée de deux « youd », un en haut et un en bas, avec un « vav » au milieu, ce qui a une valeur numérique de 26 (2 fois 10, plus 6), identique à celle du nom de D. Cette équivalence vient faire allusion à Moché Rabbeinou qui, en se soumettant, en se sentant indigne de recevoir la parole de D. dont la voix remplit le monde dans toute sa splendeur, en se faisant petit, a dévoilé et sanctifié le nom de D. et toute Sa splendeur. C'est justement pour cela que D. S'est dévoilé à lui.

Si tout ce que nous avons dit est juste, c'est une réponse facile à nos questions initiales. En effet, « on conduit l'homme dans le chemin qu'il veut emprunter ». Ainsi, voyant l'humilité de son serviteur Moché Rabbeinou, D., par affection, le laissa penser qu'Il se dévoilait à lui pour le peuple, mais du point de vue de D., c'est à Moché qu'Il s'adressait, car ce dernier était équivalent à tout le peuple d'Israël. Moché, lui, considérait qu'Il lui parlait en raison de l'importance des bnei Israël, alors qu'en réalité c'était du fait de sa propre importance.

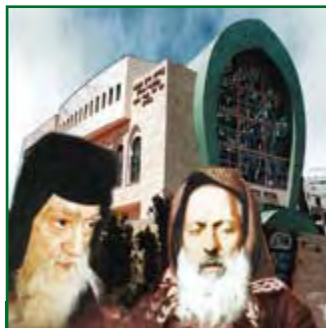
A présent, nous pouvons comprendre pourquoi la voix devait passer par la Tente d'assignation. En effet, celle-ci était le domaine du peuple d'Israël. Ainsi, le passage de la parole par ce lieu était interprété comme étant dû à la grandeur des bnei Israël et leur étant destiné. Moché interprétait donc pour Israël même les paroles qui lui étaient adressées personnellement. Comme il se sentait débutant dans la connaissance de la Torah, il a mérité d'être élevé au rang de celui à qui la parole s'adresse personnellement, afin qu'à son tour il enseigne la Torah au peuple d'Israël.

Puisqu'il savait que cette parole qui s'adressait à lui était dans l'intérêt des bnei Israël, il a compris que lorsque Israël en était digne, la parole s'unissait à lui.

C'est pourquoi D. lui a conseillé : « Va leur dire des paroles sévères ! », pour les convaincre d'être toujours imprégnés de prière et de repentir, afin que, par leurs mérites, et pour leurs besoins, « la parole de D. pour vous continue à s'adresser à moi. »

Ainsi, lorsqu'ils ont erré pendant 38 ans parce que les explorateurs avaient médité sur la terre d'Israël, D. a accompli la volonté de ceux qui Le craignent en ne s'adressant pas à eux. Tel était le désir de Moché : qu'Il ne lui parle que lorsque les bnei Israël en sont dignes, même

Suite Page 2



La Voie À Suivre

VAYIKRA

617

20 MARS 2010

5 NISSAN 5770

Publication
HEVRAT PINTO
Sous l'égide de
RABBI DAVID HANANIA
PINTO CHLITA
11, rue du plateau
75019 PARIS
Tel: 01 48 03 53 89
Fax 01 42 06 00 33
www.hevratpinto.org
Responsable de publication
Hanania Soussan

HORAIRES DE CHABAT

	Allumage	Sortie
Paris	18:44	19:52
Lyon	18:34	19:39
Marseille	18:31	19:34

GARDE TA LANGUE

On écoutera et on jugera favorablement !

Parfois, c'est une mitsva d'écouter quand quelqu'un dit du mal d'un autre, par exemple si l'on suppose qu'en écoutant l'histoire jusqu'au bout, on pourra ensuite montrer à celui qui raconte ou à ceux qui ont écouté que cela ne s'est pas passé comme cela, ou autres jugements favorables.

(Hafets Haïm)

Dédié à la mémoire de
Ruth Bat Bénina Simha Zal

de son côté il était apte à recevoir cette parole. D. a agi en tenant compte de Son fidèle serviteur Moché qui, dans sa modestie, ne parlerait pas à D. pour son propre besoin mais seulement pour celui des bnei Israël.

D'après cela, l'expression « paroles sévères » est adéquate, car Moché Rabbeinou, le berger fidèle, suppliait les bnei Israël : « Ce n'est que par

votre mérite que D. me parle et non pour ma nécessité personnelle, ainsi continuez de suivre le chemin de D., soyez intègres, faites preuve d'abnégation devant Lui, et par ce mérite, D. me parlera dans votre intérêt. » S'il en est ainsi, les questions du Admor de Satmar se trouvent parfaitement élucidées.

HISTOIRE VECUE LE POUVOIR DE LA LANGUE

« Prononcer des phrases pour faire du mal ou du bien » (Vayikra 5, 4)

Il y avait un roi qui aimait profondément un sage juif, car il voyait en lui beaucoup de sagesse et quelqu'un qui donnait de bons conseils. Il en fit son vice-roi. Celui-ci dirigeait les états du roi de façon bonne et droite, si bien que le roi se mit à surpasser tous les autres rois, et aussi à s'enrichir. Son trésor se remplit d'une immense fortune, tout cela grâce à l'influence de son vice-roi juif.

Celui-ci était aimé et accepté de tous les habitants du pays, grands et petits, à l'exception d'un certain tailleur non-juif qui était très jaloux de lui. Il avait composé plusieurs chants remplis d'accusations méprisantes contre les juifs. Il vivait à côté d'un marché, sur une route où le roi et son ministre juif passaient souvent dans leur char. Il cousait dans son grenier, qui avait une grande fenêtre ouverte sur le marché, et quand le tailleur savait que le roi passait en char avec son ministre juif, il s'approchait de la fenêtre et chantait d'une voix forte et agréable les chants qu'il avait composés, qui étaient tous des accusations méprisantes du vice-roi et des juifs.

Le roi, assis dans son char, en entendant les chants du tailleur et leur contenu honteux, comprit que le tailleur faisait cela à cause de sa grande jalousie contre les juifs et le vice-roi qu'il aimait. Il se fâcha, et ordonna immédiatement au vice-roi que lorsqu'il sortirait de son char, il convoque immédiatement le tailleur et lui coupe la langue avec un couteau...

Que fit le vice-roi ?

Dès qu'il quitta le roi, il rentra chez lui et demanda qu'on lui amène ce tailleur. Il lui donna des cadeaux somptueux, dit beaucoup de bien de lui et le renvoya chez lui en paix. Le tailleur rentra chez lui, prit sa plume et écrivit plusieurs nouveaux chants agréables, tous remplis de louanges des juifs et les glorifiant infiniment.

Au bout d'une semaine, quand le roi passa par le marché avec son ministre juif, comme il l'avait toujours fait, au moment où le char s'approcha pour entrer dans le marché, le tailleur se mit à chanter, dans son grenier auprès de la fenêtre ouverte sur le dehors, ces nouveaux chants qui parlaient à la gloire des juifs et du vice-roi. Dès que le roi entendit la voix du tailleur, il se mit très en colère contre le vice-roi et lui dit :

« Pourquoi ne lui as-tu pas coupé la langue comme je te l'avais ordonné ? »

Celui-ci répondit : « Votre Majesté, c'est ce que j'ai fait, je lui ai coupé cette langue qui vous déplaisait, et je lui ai posé une autre langue. Maintenant écoutez ce que dit cette nouvelle langue, et vous verrez que ce n'est pas la même, mais une langue neuve... »

Quand le char se rapprocha de la maison du tailleur, le roi écouta ses chants et entendit qu'il parlait effectivement à la gloire des juifs, le contraire de ses premiers chants. Il se mit à rire, et comprit qu'il lui avait changé la langue par des cadeaux corrupteurs.

Et pourtant, ajouta le roi, si tu lui avais coupé la langue, cela m'aurait fait davantage plaisir !

Le vice-roi répondit : « Sire ! C'est par respect pour vous que je ne lui ai pas coupé la langue, mais je me suis arrangé pour que cette langue elle-même se transforme. La raison en est que si je lui avais coupé la langue, les non-juifs auraient dit : 'Ce tailleur n'a rien dit de mal et il

n'a pas menti, tout ce qu'il a dit contre les juifs était la vérité, mais le roi, à cause de son amour pour ce vice-roi juif, a ordonné qu'il ait la langue coupée, ce qui était injuste.' Mais maintenant que je m'y suis pris de cette façon, en le soudoyant, et que c'est lui-même qui a transformé ses propos, il témoigne sur lui-même qu'il avait menti auparavant, puisqu'il y a de toutes façons un mensonge, soit au début soit à la fin, et l'intéressé en témoigne mieux qu'une centaine de témoins.

Si ensuite il change de nouveau d'avis et se remet à dire du mal des juifs, personne ne le croira plus, et tout ce qu'il dira sera en vain, comme s'il ne disait rien du tout. Ainsi, on saura que votre amour pour les juifs est justifié, ce qui ne serait pas le cas si vous lui aviez coupé la langue, car on vous aurait soupçonné et on aurait justifié ce que disait le tailleur. »

(D'après Rabbi Yossef 'Haïm de Bagdad dans « Niflaïm Ma'as-seikha »

BIRKAT HA-ILANOT (LA BÉNÉDICTION DES ARBRES)

* Celui qui sort en Nissan et voit des arbres en fleur dit la bénédiction sur les arbres (« birkat ha-ilanot »), sans « chehe'heyano ».

* Voici le texte de la birkat ha-ilanot : « Béni sois-Tu, Hachem, notre D., roi de l'univers, Qui n'a rien fait manquer dans Son monde et y a créé de bonnes créatures et de bons arbres pour en faire profiter les hommes. »

* Il ne s'agit pas d'arbres stériles qui ne portent pas de fruits, mais uniquement des arbres fruitiers au moment où ils sont en fleurs.

* Halakhiquement, il suffit de deux arbres, même de la même sorte. Si l'on peut dire la bénédiction sur plusieurs sortes d'arbres, c'est encore mieux.

* Les femmes disent aussi la bénédiction des arbres, car elle n'est pas considérée comme une bénédiction qui dépend du temps.

* Il est bon de dire la bénédiction sur des arbres plantés en dehors de la ville, mais ce n'est pas obligatoire, c'est pourquoi s'il est difficile de sortir de la ville, ou si l'on craint de perdre du temps d'étude de la Torah, on dira la bénédiction sur des arbres qui se trouvent à l'intérieur de la ville.

* Ceux qui sont zélés disent la mitsva au plus tôt, dès Roch 'Hodech Nissan. Il n'y a pas lieu de retarder l'exécution de la mitsva pour pouvoir la dire avec un mynian.

* Si l'on n'a pas dit cette bénédiction avant que les fruits paraissent, on ne la dit plus. Quand les fleurs sont tombées, même si les fruits n'ont pas poussé au point d'être mangeables, mais ont seulement commencé à pousser, on ne dit pas la bénédiction.

* Si le mois de Nissan se termine sans qu'on ait eu l'occasion de dire la bénédiction, on a le droit de la dire en Iyar, et on ne laissera pas perdre cette précieuse bénédiction, à condition que les arbres soient encore en fleurs et que les fruits n'aient pas encore poussé.

TES YEUX VERRONT TES MAITRES

RABBI HAÏM ABOLAFIA ZATSAL

C'est à Rabbi Haïm Aboulafia que l'on doit la reconstruction et la reconstitution de la communauté juive de Tibériade. Rabbi Haïm Aboulafia était né à Hébron en 1660 et rendit son âme à l'éternel le 6 Nissan en 1744.

Durant sa jeunesse, la communauté juive de Hébron l'avait envoyé en mission en Turquie. Son savoir et sa sagesse lui valurent d'être nommé grand rabbin à Izmir puis, de retour en terre sainte, à Safed et enfin à Tibériade.

Il était l'ami et le compagnon d'étude de deux des plus grands sages de sa génération : l'auteur du Péri 'Hadach et celui du Ohr Hahayim Hakadoch. Lui-même rédigea plusieurs ouvrages importants sur la Torah, notamment Etz Haïm, Mikraei Kodèch, sur les Halakhot de Pessah et des jours de fête, Yossef Lekah, Chevouoth Yaacov et Yachrei Yaacov.

Tout en s'attachant à la résurrection spirituelle de la communauté juive de Tibériade, en construisant des Yéchivot et des synagogues, Rabbi Haïm Aboulafia se consacrait également au développement de la ville elle-même en y édifiant quantité d'immeubles d'habitation pour la communauté. Mais il ne s'en tenait pas là, puisque les membres de la communauté lui devait, qui son emploi, qui ses moyens de subsistance. Rabbi Haïm, en effet, dont le nom était devenu synonyme de Hessed (générosité), avait remis sur pied la fameuse Koupat Rabbi Meir Baal Hanéss, cette caisse de solidarité en faveur des pauvres de la ville. Il n'hésitait pas à envoyer message et messenger en Diaspora pour appeler les juifs du monde entier à venir en aide à leurs frères de Tibériade.

A cette époque, la communauté juive de terre sainte était véritablement faible. Les routes du pays étaient pleines de danger. L'un des Cheikhs arabe, qui s'était rebellé contre le pouvoir central, marcha sur Tibériade et conquit la ville ainsi que ses environs. Ce Cheikh désirait développer la région et savait qu'il n'y parviendrait qu'avec l'aide de la communauté juive. Il espérait que les juifs s'installeraient à Tibériade, y effectueraient des investissements et, en créant des emplois, donneraient à Tibériade un essor bénéfique. Ce faisant, le gouverneur cherchait également à se renforcer à titre personnel et politique contre le Pacha qui siégeait à Damas.

Il écrivit donc des lettres aux dirigeants des communautés juives de Turquie pour leur proposer d'inciter leur frères à s'installer à Tibériade, avec des promesses de leur accorder droits et protection.

Rabbi Haïm Aboulafia, qui était alors grand rabbin d'Izmir trouva là une opportunité de retourner en terre sainte; ce qu'il fit aussitôt avec sa famille ainsi qu'une dizaine de ses disciples. Mais auparavant, il parcourut la ville toute entière pour recueillir des fonds destinés à consolider la communauté de Tibériade. Ce jour là, le sultan se trouvait dans la ville et, voyant Rabbi Haïm Aboulafia, vit en même temps une colonne de feu au dessus de la tête du Tsadik.

Il s'empressa de le faire venir à lui et lui manifesta tant d'égards que ces conseillers s'en étonnèrent. Le Sultan leur répondit :

- Si vous aviez vu comme moi cette colonne de feu au dessus de sa tête, vous vous seriez incliné vous aussi devant lui.

Le Sultan ne se contenta pas de faire honneur à Rabbi Haïm. Ayant appris que le grand Rabbin recueillait des fonds pour une cause sacrée, il se hâta de lui donner une très forte somme d'argent.

Grâce à cela, dès son arrivée à Tibériade, Rabbi Haïm Aboulafia entreprit d'édifier une synagogue sur les lieux même où avait prié le Ari ZAL. La communauté ne cessa de s'accroître et de se développer avec des vagues successives d'immigrants venues des pays environnants. C'est ainsi que Rabbi Haïm, après avoir bâti sa magnifique synagogue, créa également des marchés publics, des magasins et des locaux industriels.

Rien d'étonnant à ce que l'auteur du Or Ha'Haïm ait préféré s'installer à Tibériade le jour de son immigration en Terre Sainte; et ce avant même d'arriver à Jérusalem. Le Rabbin de la ville s'efforça de le persuader de rester et d'y construire sa Yéchiva. Mais l'auteur du Or Ha'Haïm répondit qu'il ne pouvait s'y engager avant d'avoir une lettre écrite de ses amis italiens. Le Grand Rabbin de Tibériade expédia donc des messages aux responsables des communautés juives italiennes.

Mais avant même que la réponse ne vint, voilà que le Pacha de Damas, décidé à mater la rébellion du Cheikh, dépêcha un important corps expéditionnaire à Tibériade, dans la ferme intention de la reconquérir. Durant 85 jours, les troupes d'assaut soumirent la ville à un bombardement si massif que les amis de Rabbi Haïm le supplièrent de fuir la ville. Mais il refusa obstinément, certain que Tibériade ne souffrirait point de cette attaque. Avec un calme étonnant, il promit à ses disciples qu'avec l'aide de l'Eternel, il n'arriverait rien de

mal. Et de fait, par un miracle de la Providence, les obus dirigés sur Tibériade manquèrent tous leurs cibles et tombèrent dans le lac de Kinnéreth.

La rumeur selon laquelle l'échec du bombardement provenait de l'influence de Rabbi Haïm sur les décisions du Ciel se répandit jusque dans les troupes d'intervention. Ces dernières sentant qu'elles ne pouvaient rien contre les prières de Rabbi Haïm, se soulevèrent contre le commandant du corps expéditionnaire et décidèrent de lever le camp.

Cela se passait le 4 Kislev et, afin de commémorer ce miracle, assimilable à celui de Pourim, Rabbi Haïm Aboulafia décréta que le 4 Kislev serait désormais un jour de fête pour la communauté juive de Tibériade, d'année en année.

Quelques mois plus tard, le Pacha de Damas réitéra sa tentative de reconquête. Cette fois ses troupes assiégeaient la ville de toutes parts, y compris de la mer. Effrayés, les habitants de la ville se réunirent à la synagogue pour entendre Rabbi Haïm qui leur parla en ces termes.

- Ne craignez rien, il ne vous arrivera aucun mal. Rappelez vous que nous sommes vendredi, la veille du Chabbat où on lit la Parachat Choftim. Or dans la Haftara de demain, il est dit : «Qui es-tu donc pour avoir peur des mortels ?».

Le lendemain Chabbat, Rabbi Haïm encouragea à nouveau ces compatriotes en leur répétant le même verset prophétique.

Et voilà que le dimanche suivant, un émissaire venu de Akko annonça que, la veille même, le Pacha de Damas était tombé gravement malade et était décédé le jour même. Tout danger étant enfin écarté, les habitants de Tibériade décidèrent que le 7 Elloul, serait lui aussi, un jour de fête, au même titre que Pourim.

On comprend aisément que, dans toutes ses actions l'assistance divine ne cessait de l'accompagner pour lui assurer la réussite.

Le récit suivant est très significatif à ce sujet.

Cela se passait très longtemps avant qu'il ne s'installât à Tibériade en tant que grand rabbin de la ville. Rabbi Haïm Aboulafia s'était rendu un jour à Safed en pèlerinage afin de se recueillir sur les tombeaux des Tzadikim. Sur le chemin du retour il passa par Tibériade, qui était alors une petite agglomération à très faible population, peuplée uniquement de Bédouins, Rabbi Haïm envoya son Chamach (assistant) à la ville pour lui acheter quelque chose à manger. L'homme fut alors pris à parti par un groupe de jeunes non juifs qui, après lui avoir jeté des pierres, se mirent à le frapper violemment. Le malheureux, qui ne parlait que Turc, Hébreu et Espagnol ne savait que faire. C'est alors qu'il rencontra un passant qui, le voyant dans cet état, lui proposa de l'aider. Ce passant parlait un peu Turc, et notre Chamach put lui raconter sa mésaventure. D'après les détails de son récit l'homme comprit que le chef de la bande de jeunes voyous n'était autre que le fils du Cheikh de Tibériade. Il lui suggéra de venir avec lui chez le Cheikh, en l'assurant que ce dernier ne resterait pas indifférent à cet incident, et qu'il punirait sans doute ce fils qui, par son indigne comportement déshonorait publiquement son père.

Le Chamach accepta, suivit son interlocuteur jusque chez le Cheikh et lui raconta tout. Effectivement le gouverneur entra dans une violente colère et résolut de le punir comme il le méritait en jurant : «Même cent bâtons sur son dos ne suffiront pas pour lui faire pardonner un tel méfait».

Cela dit, ayant entendu de la bouche du Chamach qu'il était au service du grand Tsaddik, Rabbi Haïm Aboulafia, le Cheikh demanda à faire sa connaissance. Rabbi Haïm se rendit auprès de lui. Le gouverneur le reçut avec tout les honneurs et fut impressionné par la personnalité de son serviteur, le gouvernement lui dit :

- La punition que j'ai juré d'infliger à mon fils est visiblement trop lourde. Voudriez-vous me conseiller une autre punition, afin que je n'enfreigne pas mon serment

Rabbi Haïm lui répondit :

- Comme vous n'avez pas parlé explicitement de coups je vous suggère de mettre simplement cent bâtons sur le dos de votre fils sans le frapper pour autant. De la sorte vous n'enfreindrez pas votre serment et cela suffira à dissuader votre fils de rééditer ces mauvaises actions.

Entendant un si sage conseil, le gouverneur se prit d'une immense affection pour Rabbi Haïm Aboulafia et le moment venu l'aida sans compter à reconstruire la communauté juive de Tibériade.

La Hilloula de Rabbi Haïm Aboulafia tombe le 6 Nissan.

A LA SOURCE

« *Quand un homme d'entre vous offrira* » (1, 2)

Les Sages disent dans le traité 'Houlin (5b) : « De vous – cela vient exclure le renégat. »

En vérité, il y a lieu de s'étonner. Pourquoi n'accepte-t-on pas de recevoir de sacrifice d'un renégat, alors que d'un non-juif, même s'il est idolâtre, on l'accepte ?

Il faut faire la différence entre un renégat et un non-juif idolâtre. Quelle est cette différence ?

Le Ralbag explique : Le non-juif n'a jamais été proche de D., il n'a jamais eu une étincelle de spiritualité et d'élévation. C'est pourquoi maintenant, quand il désire se rapproche de Lui en apportant un sacrifice, il est souhaitable de l'accepter.

En revanche un juif connaît déjà la proximité de D. et il est déjà conscient de la grandeur de la Torah. Comme il a tout renié, il s'est éloigné délibérément de cette proximité et s'est permis de se laisser prendre au piège de la dépravation, en s'attachant à des mensonges. C'est pourquoi il convient qu'on ne prenne pas un sacrifice pour Hachem d'un tel homme.

« *Si son sacrifice est un oiseau* » (1, 14)

Dans l'avenir, dit le Zohar, il n'y aura plus de pauvres et on sacrifiera uniquement des taureaux, si bien, explique Rabbi Binyamin Zéev Bas-kowitz, que le verset « Hachem, dans Ta volonté fais du bien à Tsion et construis les murs de Jérusalem – alors monteront sur Ton autel des taureaux » est à prendre littéralement.

Alors, dans l'avenir, on offrira uniquement « des taureaux », et il n'y aura plus personne qui apporte en sacrifice « un oiseau ».

« *C'est au déversoir des cendres qu'il doit être consumé* » (4, 12)

Nous devons apprendre de ce qu'écrit Rabbeinou Ya'akov Ba'al HaTourim :

« La Torah a ordonné de brûler publiquement le sacrifice du cohen oint, dehors, « au déversoir des cendres », pour que l'homme n'ait pas honte de se confesser de sa faute, puisque le cohen gadol a fauté, s'est confessé et a amené un sacrifice pour sa faute... »

« Une âme qui pêche, entend la voix d'un serment et a été témoin d'un fait qu'elle a vu ou qu'elle connaît mais ne le dit pas et se charge d'une faute » (5, 1)

C'est surprenant. Le mot « pas » (lo) s'écrit « lamed aleph », et non, comme c'est écrit dans ce verset, « lamed vav aleph ».

Le livre « Gan Ravé » l'explique par ce que dit Rabbi Azaria Figo zatsal dans « Bina LaItim », sur le verset « celui qui recouvre ses fautes ne réussira pas et celui qui les reconnaît et les abandonne sera pris en pitié. » Le pécheur qui nie en disant « je n'ai pas fauté » n'annule pas de cette façon la force accusatrice qui a été créée par sa faute. Au contraire, celle-ci l'accuse encore plus, et dit : « Il a volé, il a tué, et il a aussi nié. » Mais si le pécheur lui-même se confesse de tout cœur, d'un cœur brisé, et dit : « J'ai fauté, j'ai péché, voici ce que j'ai fait, je le regrette totalement, je m'engage à partir d'aujourd'hui à ne plus fauter, et je demande à Hachem de me pardonner », alors du Ciel il est pris en pitié et Hachem lui pardonne.

C'est à cela que le verset fait allusion en écrivant « ne le dit pas » de telle façon que cela permet deux interprétations : « s'il ne le dit pas », c'est-à-dire que si l'homme ne se confesse pas et ne regrette pas sa faute, alors « il se charge d'une faute », dont il devra rendre des comptes. On peut aussi comprendre que « s'il ne dit pas », c'est-à-dire s'il se confesse et regrette sa faute devant Hachem, alors Hachem portera sa faute et pardonnera son péché.

Par allusion

« *Il appela Moché* »

Il faut citer ici une allusion qu'on trouve chez les Sages au fait qu'un talmid 'hakham a la préséance pour la lecture de la Torah.

Le mot « Vayikra » (Il appela) fait allusion à la lecture (keriya) de la Torah. Immédiatement après il est dit « Moché », le talmid 'hakham qui est comme Moché, c'est lui le premier qu'il faut honorer pour la lecture de la Torah.

(« Eliahou HaIch »)

« *Il aspergera du sang sept fois* »

Plusieurs choses vont par sept : sept jours, sept cieux, sept pays, sept déserts, le septième jour, le septième mois, la septième année, la septième chemita, sept lumières, les sept autels de Bilam, les sept agneaux de l'holocauste, et d'autres.

(« 'Hizkouni »)

A LA LUMIERE DE LA PARACHAH EXTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU GAON ET TSADIK RABBI DAVID 'HANANIA PINTO CHELITA

Des paroles d'amour ou des reproches ?

« *Il appela Moché et Hachem lui parla de la Tente d'assignation en disant* » (Vayikra 1, 1)

Rachi explique que chaque parole et chaque ordre est précédé d'un « appel », ce qui désigne une tendresse, un langage que les Anges du service utilisent, ainsi qu'il est dit (Yéchaya 6, 3) : « Il s'appellent l'un l'autre. »

Il faut comprendre : Si D. appelle Moché par une expression de tendresse, pourquoi lui a-t-Il ordonné de le transmettre aux bnei Israël avec un langage dur, « parle (daber, langage dur) aux bnei Israël » ?

On peut expliquer que D. le lui a demandé parce que pour que les choses arrivent aux oreilles des bnei Israël, il faut leur parler durement et non doucement.

C'est ce qui est expliqué dans le livre « Ketav Sofer ». La faute commise aux eaux de Meriva est que Moché a dit (Bemidbar 20, 10) : « Ecoutez, je vous prie (« na »), ô rebelles ! », et nos Sages ont expliqué (Berakhot 9, 1) : « Le mot « na » exprime toujours une requête. » Or Moché n'aurait pas dû parler aux bnei Israël en demandant et en suppliant dans une chose qui touchait à la gloire de Hachem. Comme il leur avait parlé doucement, il a été puni.

Dans le même ordre d'idées, il est dit au moment du don de la Torah (Chemot 19, 3) : « Et dis (« taguid », langage dur) aux bnei Israël », nos Sages ont expliqué (Chabbat 87a) : « Des choses dures comme des tendons (« guidim »). »